

**Compte rendu conseil d'administration**  
**Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021**

Madame la Principale ouvre la séance du conseil d'administration à 17h20. Le quorum est atteint avec 23 personnes présentes.

**1- Approbation du compte rendu du C.A du 18/03/2021/ Ordre du jour :**

Le compte rendu est mis au vote :    POUR :        23                            CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

L'ordre du jour est mis au vote    POUR :        23                            CONTRE : 0                    ABSTENTION : 0

**2- Préparation de rentrée 2021**

**Collège**

Retour sur la DHG. Mme ZIMMERMANN expose ses explications à l'aide du tableau. Les effectifs ont fluctué.

EPS 5 enseignants présents pour l'année prochaine (attribution d'un professeur contractuel supplémentaire à 6h).

Utilisation de la DHG qui est passée de 431.97h poste et 30.03 HSA pour un total de 462h à 499h

Dans les 499h données pas de distinction entre les heures postes et HSA. Consignes données de la ventilation d'un maximum de HSA. Sachant un enseignant est dans l'obligation d'accepté 2 HSA au-delà il faut demander son accord.

Soit une ventilation de 24 HSA et 474 heures postes. Mme ZIMMERMANN espère que l'Inspection académique va bien accorder ce qui a été demandé.

Le tableau de la DHG a été remonté la veille.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> vont travailler dans des conditions excellentes. Groupes maintenus en techno, SVT et Physique sur le niveau 4<sup>ème</sup> car classes à 28 élèves.

A noter tant qu'on n'est pas en dessous de 90 élèves on enlève pas de moyens.

**SEGPA**

Effectif prévisionnel 2021/2022

6 <sup>èmes</sup> pré-orientés inclus en 6.1	5 (+20)
5 <sup>èmes</sup>	9
4 <sup>èmes</sup> /3 <sup>èmes</sup>	13 (6+7)

**Les enseignants qui interviennent à la SEGPA :**

2 PES : une à 22 h, l'autre à 23 h.

Deux PLC en anglais, une sur le niveau 6/5 (3h) et un sur le niveau 4/3(3h).

2 PLP, une en VDL, un en Habitat, à 9h chacun.

Nous poursuivons l'inclusion des 6èmes pré-orientés. Ils sont inclus en 6.1 avec du co-enseignement (PES et PLC) dans toutes les matières et inclus sans co-enseignement en AP, EM et EPS. Les 6èmes pré-o suivront l'anglais avec les 5<sup>ème</sup> SEGPA (3h).

Les élèves de 5<sup>ème</sup> sont inclus en AP, EM et EPS sur 2 classes du cycle ordinaire.

Les élèves de 4<sup>ème</sup> sont inclus en AP, EM et EPS sur 2 classes du cycle ordinaire.

Les élèves de 3<sup>ème</sup> sont inclus en AP, EM et EPS sur 2 classes du cycle ordinaire.

La dotation de 70 heures est répartie selon les volumes horaires applicables aux élèves des Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté :

**3- Contrats et convention**

Le CA autorise le chef d'établissement à recruter les personnels de droit public (AESH - Assistants d'éducation) 3.8 postes. 2 assistants ont demandé à ne pas être renouvelé pour d'autres projets professionnels.

POUR :        23                            CONTRE : 0                    ABSTENTION 0

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'accueil d'une classe externalisée du DAME de la Horgne de MONTIGNY LES METZ

Mise à disposition d'une salle que le Département équiperait ou le DAME (en fonction de la réponse qui sera faite par le département). Entre 10 et 12 élèves d'âge du collège pour être inclus dans le monde ordinaire parmi les élèves du collège. Les élèves seraient là entre 10h et 16h et encadrés par des enseignements spécialisés. Il y a beaucoup de classes externalisées dans d'autres établissements scolaires. Mise à disposition de la salle 107. Partenariat avec les autres groupes d'élèves spécialisés. Convention tripartite entre le DPT, le collège et la Horgne. Déjeuner au restaurant scolaire, récréation, changement aux interclasses.

Convention signée pour 1 an puis pour 3 ans. Si du matériel est installé dans la classe l'IME en est propriétaire.

Les enseignants sont recrutés par l'EN et donnés par l'IME. Les élèves sont véhiculés par camionnette. Présence entre 10 et 12h dans l'établissement.

POUR : 23                                  CONTRE : 0                                  ABSTENTION 0

#### 4- Répartition des crédits globalisés

BOP 0141 : crédits pédagogiques

3 500 €	:	719.40€ droits de reproduction
		1 189.20€ carnets de correspondance
		1 591.40€ manuels scolaires

BOP 0230 : vie de l'élève

3 000€                                  fonds social

POUR : 23                                  CONTRE : 0                                  ABSTENTION 0

#### 5- DBM pour vote

Demande de prélèvement d'un montant de 24 400€.

841.50€	CDI (coussins, décorations,)
456.37€	ALO REPARATION VITRE
15 000€	ALO VIAB GAZ (le budget a « explosé » avec le protocole sanitaire, fenêtre ouvertes)
1 200€	SRH matériel cuisine (chariots, vaisselle)
1 800€	Pronote
100€	Réception
5 002.13€	ALO FOURNITURES

Mme ZIMMERAMNN souhaite travailler maintenant avec Pronote. Un outil plus simple, que les familles, enseignants connaissent déjà, un logiciel plus intuitif. L'outil bureau numérique était gratuit mais le suivi technique était trop long. Le fait de passer par un logiciel payant permettra un service technique plus réactif donc au bénéfice de tous ses utilisateurs.

Pronote, choix de la solution avec le serveur hébergé sur Lyon. Sans ça il faut un PC qui sert de serveur. Donc en prenant en extérieur la maintenance est assurée. Ainsi le matériel est toujours en état. Option client également prise pour travailler depuis le domicile.

POUR : 23                                  CONTRE : 0                                  ABSTENTION : 0

#### 6- DBM pour info

DBM 1 reliquats crédits affectés  
DOI réparation vitre

#### 7- Divers

* Désherbage du CDI
---------------------

-Un désherbage énorme a été réalisé : 4500 supports enregistrés dans la base documentaire qui ont été désherbés sans compter ceux qui n'étaient pas enregistrés dans la base.

-Toutes les sorties d'inventaires ont été imprimées.

-Ce désherbage va provoquer un coût supplémentaire puisqu'il faudra renflouer la base documentaire. Le désherbage a permis d'éliminer les choses obsolètes.

-Une distribution de documents dans la mesure du possible a été faite auprès des élèves, des enseignants. Remarque de Mme ZIMMERMANN, on ne peut donner que des choses encore d'actualités. L'obsolescence est un peu moins marquée pour les romans.

\* Permanences pendant les vacances : le collège sera ouvert jusqu'au mardi 13 juillet 2021 inclus. Il rouvrira le mercredi 25 août 2021. Les horaires d'ouverture concernant l'accueil du public seront les suivants : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

(le mercredi de 9h à 12h)

1<sup>er</sup> septembre rentrée des enseignants. Jeudi 2 septembre 6<sup>ème</sup> et Vendredi 3 septembre 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, et 3<sup>ème</sup>

\*Mme ZIMMERMANN donne la parole à M. DESINDE, Président du conseil local des parents.

►► Les parents d'élèves souhaitent travailler autour du sujet du poids des sacs, prendre ce sujet à bras le corps et fait lecture d'une proposition de projet en partant sur les constats suivants :

Un cartable trop lourd a un impact important sur le dos et la colonne vertébrale. Le problème perdure pourtant. Des années et des années que l'on en parle, et pour toutes les rentrées nous avons la même question des poids des sacs qui revient.

Selon les professionnels de santé, un cartable ne devrait pas excéder 10 % du poids de l'enfant. Soit en moyenne 3,4 kg pour un élève de 11 ans et 4,4 kg pour un élève de 13 ans. Pour voir ce qu'il en est dans notre collège et trouver des solutions ensemble

Notre feuille de route pourrait-être la suivante :

Avec l'accord de Mme la principale réaliser une première pesée devant le collège début octobre

Un bilan de la pesée présenté au 1<sup>er</sup> CA

Proposer aux enseignants de constituer un groupe de travail pour partager et trouver des solutions

Une sensibilisation des parents : aide à la préparation des sacs en ne prenant rien de superflu, rassurer l'enfant, en répartissant les charges et en réglant bien les sangles, type de sac lors des achats de rentrée

Les professeurs d'EPS comme les infirmières ou médecins scolaires pourraient être aussi sollicités pour apprendre aux élèves les bonnes postures et les techniques de portage,

Réalisation d'une deuxième pesée plus tard dans l'année pour constater s'il y a eu des améliorations.

-Mme ZIMMERMANN informe qu'elle a déjà des pistes qui seront présentées lors de la réunion du mardi 6 juillet avec les enseignants. Mme ZIMMERMANN ne souhaite pas la réalisation d'une pesée devant le collège : les élèves n'ont pas tous les mêmes EDT donc d'un sac à un autre le poids peut changer. On ne voit pas l'intérieur des sacs car il peut y avoir tout et n'importe quoi. Le côté médiatique est gênant. La pesée peut engendrer du retard.

-Les avancés déjà faites par les enseignants pourront être présentées en septembre à l'issue de la réunion du mardi 6 juillet.

-M DESINDE propose également qu'un travail soit fait sur la liste des fournitures scolaires pour la rentrée de septembre 2022. Il indique que c'est un travail qui doit être réalisé en commun et concerté, et les parents sont prêts à s'investir dans ce projet au côté de l'équipe éducative. Mme ZIMMERAMNN va dans un premier temps étudier les éléments possibles avec les professeurs et les parents pourront apporter des choses en plus.

►► Pouvez-vous tout de même essayer de trouver une solution pour communiquer toutes les infos via la messagerie du bureau numérique ou mail des familles ? En plus de la rubrique « Actualités ».

Le choix de la solution Pronote devrait régler ce problème. Mme ZIMMERMANN indique sur une idée de Mme MULLER qu'il y aura une formation classe virtuelle pour les 4 niveaux au profit des parents pour expliquer son fonctionnement. Les représentants de parents pourront de leur côté prendre le relais pour expliquer le fonctionnement aux parents qui n'auront peut-être pas été présents à la formation.

représentants de parents pourront de leur côté prendre le relais pour expliquer le fonctionnement aux parents qui n'auront peut-être pas été présents à la formation.

►► Nous souhaitons revenir vers vous pour la transmission des CR des conseils de classe en même temps que les bulletins. Avez-vous rencontré des difficultés ?

Pas de soucis particuliers. Les CR ont été plus ou moins envoyés en même temps.

►► Pouvez-vous nous faire un point sur ce qu'il en est des chartes pédagogiques, de leur utilisation et si cela a permis d'aider les élèves, parents et enseignants ? Vont-elles être retravaillées pour cette rentrée, réadapter peut-être en fonction d'un bilan de leur utilisation sur cette année 2020-2021 ou allégées/ suspendues en fonction d'un retour à la normale ce qu'on espère tous ?

Mme MULLER rappelle que cette charte a déjà le mérite d'exister. Cette charte a montré qu'il y a eu une avancée suite au premier confinement après les échanges avec les parents et les enseignants. C'est une avancée. Souhait de faciliter la communication et la mise en ligne des cours lorsque ceux-ci devaient notamment se tenir en distanciel. Elle a été élaborée en début d'année scolaire, colée dans les cahiers/classeurs et soumise à signature des parents et des élèves. Un travail a été engagé par chaque professeur pour présenter l'utilisation de l'ENT aux élèves notamment un travail renforcé auprès des élèves de 6<sup>ème</sup> car découverte de l'espace numérique. Les professeurs ont bien pris le temps de montrer où se situaient les cours pour que chacun puisse s'y retrouver. En parallèle pour les parents un guide de l'utilisation de l'ENT a été mis en ligne dans rubrique « Actualités ».

A ce jour en prenant connaissance de la circulaire de septembre 2021 il a demandé clairement de mettre en place un plan de continuité pédagogique dans le cas où il y aurait encore une circulation particulièrement active du virus ou en fonction de la fermeture de l'établissement ou une réduction de la jauge des élèves accueillis. On peut alors être de nouveau confronté aux situations connues ultérieurement. La journée du mardi 6 juillet permettra également de retravailler les points de la charte et de les peaufiner. Pronote pourra également faciliter la communication. M NAUDIN indique qu'il y aura quand même un petit laps de temps pour former les personnels.

Remarques : M NAUDIN indique qu'avec la donation de 500 euros des parents d'élèves + 500 euros par le FSE, a été offert une parure de stylos gravés au nom du collège Paul Verlaine pour chaque élève de 3<sup>ème</sup> sortant. (En lieu et place du financement des sorties qui n'ont pas pu avoir lieu). Concours de logos avec Mme LEJEUNE pour trouver un logo du FSE pour mettre sur des sacs de sport qui seront offerts à la rentrée au 6<sup>ème</sup>.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Mme ZIMMERMANN lève la séance et invite les membres du conseil d'administration au verre de l'amitié.

Le Président du Conseil d'Administration

Agnès ZIMMERMANN



Le secrétaire de séance

Jean François DESINDE

